

La signalétique de plein air dans les espaces naturels protégés

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.4 - Anatomie des mobiliers-panneaux

mise à jour: 06/11/2008

[Performance des structures](#)

[Plaque 1 : protection transparente](#)

[Plaque 2 : support de marquage](#)

[Plaque 3 : fond-support](#)

[Autres combinaisons](#)

Un panneau de signalisation peut-être composé de plusieurs plaques, chacune avec une fonction particulière nécessitant l'emploi d'un matériau spécifique.

Performances des structures

Les surfaces de communication sont :

- soit directement imprimées ou gravées sur une plaque,
- soit imprimées sur un film lui-même contrecollé sur une plaque.

Le panneau de communication résultant est lui-même :

- soit ancré directement dans un mur ou dans le sol,
- soit fixé sur un mobilier, lui-même ancré dans le sol.

De nombreux cas sont décrits dans les systèmes constructifs (par familles: grands panneaux verticaux, tables de lecture, petits panneaux).

L'ensemble panneau + mobilier + ancrage constitue la structure-support de la surface de communication. En termes fonctionnels, on ne peut pas dissocier les panneaux des mobiliers dans la structure, c'est pourquoi, on a employé le terme "mobilier-panneau".

L'objectif fonctionnel d'un mobilier-panneau est de tenir solidement la surface de communication. En pratique, on a distingué deux sous-aspects :

- la rigidité du panneau de surface: la surface de communication doit rester parfaitement plane, en condition de lecture normale, pour éviter des reflets irréguliers désagréables à la lecture.
- la solidité de la structure: la structure ne doit pas se déformer irréversiblement sous l'application de forces passagères: extérieures (pression du vent, qui est considérable sur un grand panneau, appui d'usagers...) ou intérieures (dilatation thermique, déformations avec l'humidité...).

C'est ce qui explique qu'il peut y avoir superposition de plusieurs plaques pour constituer un panneau de communication :

- un fond support qui rigidifie l'ensemble
- une plaque support de communication qui est lisse et possède un bel aspect
- éventuellement un film contre-collé, portant le marquage, ainsi qu'une plaque de protection

Plaque 1 : protection transparente

matériau plastique ou semi-rigide, équivalent à un sous-verre, dont l'usage dépend **d'une approche budgétaire selon la protection et le renouvellement de l'information**. Il est parfois préférable de placer un vinyle protecteur, facilement remplaçable, plutôt qu'une plaque plus coûteuse (Voir vinyles et laminas).

Plaque 2 : support de marquage

supporte la sérigraphie, la gravure, le contre-collage ou tout autre technique de marquage, le matériau employé est adapté à la technique retenue, souple ou semi-rigide.

Plaque 3 : fond-support

supporte la plaque de marquage, obligatoirement rigide.

Autres combinaisons

- sandwich de deux plaques, sans protection de surface, support de marquage et fond-support.
- une seule plaque autoporteuse (monobloc) ayant une double fonction de support de marquage et de fond support, sa rigidité lui permettant de se suffire à elle-même.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB